



Tournée de Denis Trudel sur le logement :

Face à la crise, le statu quo est intenable

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou 10 avril 2024 – Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Solidarité sociale, Denis Trudel, a déposé aujourd'hui un rapport qui révèle la sévérité et l'ampleur de la crise du logement. Fruit d'une consultation menée à la grandeur du Québec durant un an, ce rapport dresse un portrait exhaustif de la crise et propose des solutions à mettre de l'avant le plus rapidement possible. La députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé, enjoint à Ottawa de cesser de s'ériger en obstacle par ses ingérences et d'arrimer ses programmes à ceux du Québec qui doit avoir toute la latitude pour régler efficacement cette crise.

Le député Denis Trudel et son équipe ont parcouru le Québec afin de dresser un portrait clair de cette crise du logement qui frappe durement partout, dans toutes les régions. Ils sont allés à la rencontre des élus locaux et des organismes qui travaillent sur le terrain, qui sont non seulement des témoins clés de cette crise, mais qui en connaissent les solutions.

« Le portrait actuel est radicalement différent de celui d'il y a dix ans. Il y a des aînés, des jeunes, des familles sans logement; des travailleurs qui dorment dans leur auto et des femmes enceintes à la rue. Des villages de tentes érigés dans presque toutes les villes. À Saint-Jérôme, Val-d'Or, Trois-Rivières ou Joliette, la situation est la même partout : des logements, il n'y en a pas! C'est pire encore pour ceux qui n'ont pas les moyens de déboursier 1000\$ et plus par mois pour un loyer, ce qui fait qu'on est devant une double crise : une crise d'accessibilité par manque de logements et d'abordabilité parce qu'ils sont trop chers », stipule Mme Bérubé.

« De plus, il est crucial de rappeler que les réalités et les conditions ne sont pas les mêmes pour les communautés éloignées. Cela nécessite des solutions spécifiques et adaptées à ces régions, les défis uniques liés à la géographie, au climat et à l'isolement augmentent drastiquement le coût de construction et de maintenance dans des endroits dépourvus de réseaux routiers les reliant au sud. Au Nunavik, plus du tiers des Nunavimmiuts (personne vivant au Nunavik) vivent dans des logements surpeuplés. Il est commun de retrouver de cinq à huit personnes vivant dans un même logement de quatre et demie. Le marché privé de l'habitation est à peu près inexistant, combiné à des ressources limitées qui rendent la crise du logement complexe et difficile à résoudre. La situation déplorable que l'on vit aujourd'hui, c'est le résultat du désengagement du fédéral en matière de logement social depuis 30 ans », dénonce la députée bloquiste, Sylvie Bérubé.

« Il faut agir massivement et il faut le faire rapidement! Pour ça, il est impératif que le gouvernement fédéral rétablisse le financement et qu'il cesse de s'ériger en obstacle dans le domaine du logement en multipliant les ingérences et les programmes compliqués, retardant encore plus l'arrivée des sommes en logement. C'est simple : qu'Ottawa paie sa part, qu'il arrête de s'ingérer et qu'il laisse Québec gérer les programmes qui permettront de loger convenablement notre monde! », conclut la députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé.

Les 12 pistes de solutions du Bloc Québécois :

1. L'augmentation du financement dédié au logement social et communautaire.
2. La simplification des programmes et l'arrimage avec les programmes du Québec.
3. La poursuite d'un objectif de 20% des logements sociaux et communautaires.
4. La mise en place d'un fonds d'acquisition pour le secteur social et communautaire.
5. La réduction des taux d'intérêt pour la construction de logements sociaux et abordables pour les personnes à faible revenu.
6. La création d'un programme de prêts à bas taux pour les premiers acheteurs.
7. La mise en place d'actions concrètes pour contrer la financiarisation (faire en sorte que les logements ne soient plus l'objet de spéculation).
8. La redéfinition du terme « abordable » dans les programmes qui répond aux besoins des ménages et des différentes régions du Québec.
9. Le renforcement de la loi « anti-flip » en augmentant à deux ans ou plus la période pendant laquelle un propriétaire doit conserver sa maison ou ses propriétés pour bénéficier de l'exemption de gains en capital sur les profits de la vente, sauf exception.
10. L'augmentation et l'indexation du seuil des coûts de rénovation permis par porte pour les HLM sous convention.
11. Rendre accessibles plus de terrains et de bâtiments dans le programme des terrains fédéraux.
12. L'augmentation, la pérennisation et l'indexation du financement en itinérance.

Pour consulter l'ensemble du rapport de Denis Trudel sur le logement : <https://consultation.quebec/logement-itinerance/>

– 30 –

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et agente aux communications

Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

819-856-0740

melanie.matte.301@parl.gc.ca